



Compte rendu du Conseil Municipal du 3 janvier 2026

Absents excusés : Lise Russier, Edith Battentier (pouvoir à Brigitte Royet)
Thomas Guilhot

Présents : Pierre Suchère, Magali Ruel, Audrey Pouix, Gilbert Ruel, Lucien Roux, Alain Debard, Hébert Masse, David Genest, Pascal Riou, Cathy Cachard...
Le compte rendu du Conseil du 20 décembre 2025 est adopté à l'unanimité

□ Décision de création d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat

Considérant que la délimitation de ce périmètre permettra de suspendre temporairement certaines autorisations de cession d'activité, le Conseil municipal approuve à l'unanimité ce projet et décide de recueillir l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi que de la Chambre des Métiers. Un dossier de présentation de la situation générale de la commune, montrant l'évolution du commerce et de l'artisanat sur ces dix dernières années viendra en appui de notre demande*. Le Conseil approuve le périmètre tel que délimité sur le plan cadastral ci-dessous afin de préserver la diversité et la vitalité du tissu commercial du village et de renforcer l'attractivité du centre-bourg afin de garantir un accès équitable aux services essentiels pour l'ensemble de la population.

- *Ce dossier de présentation sera adressé également à l'ARS et à la Préfecture dans le cadre du suivi du programme « Petits Villages d'avenir »*

